



LA DÉPUTÉE CAROLE FREEMAN ANNONCE L'OUVERTURE DU PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS

Châteauguay, le 23 mars 2010 – Carole Freeman, députée de Châteauguay Saint-Constant, demande aux groupes d'aînés de la région et du Québec de déposer des propositions dans le cadre du programme Nouveaux horizons. À l'heure actuelle, deux volets sont ouverts, soit le financement pour l'aide à l'immobilisation et celui pour la participation communautaire et le leadership. Chaque projet peut obtenir un financement allant jusqu'à 25 000\$

Bien que deux organismes de la circonscription voient leurs initiatives financées pour 2009-2010, la députée déplore qu'aucune subvention n'ait été octroyée dans la région en 2008-2009. « Les programmes fédéraux sont souvent mal diffusés et peu de groupes les connaissent. Il est primordial que nous tirions des montants disponibles à Ottawa. Ces programmes sont financés à même nos impôts et le Québec, comme notre circonscription, doit obtenir sa juste part » à fait valoir madame Freeman, responsable du dossier des aînés pour le Bloc Québécois. Celle-ci entreprendra d'ailleurs une vaste campagne d'information visant à faire connaître Nouveaux horizons à travers la province. De plus, la députée offrira de l'aide aux groupes et organismes qui souhaitent être guidés dans le processus de demande.

Le volet Participation communautaire et leadership encourage les aînés à faire profiter la collectivité de leurs compétences, de leur expérience et de leur sagesse, et à réduire leur isolement social. Pour sa part, le financement destiné à l'immobilisation aide des organismes sans but lucratif à améliorer des installations ou des équipements dont ils se servent pour offrir des activités ou programmes existants qui s'adressent aux aînés. Les propositions seront acceptées à partir du 3 mai prochain.

Cette année, le Centre d'action bénévole et le Regroupement communautaire anglophone de Châteauguay recevront chacun 25 000 \$ afin de mener à bien leurs projets.

Le Supplément de revenu garanti reste une priorité pour le Bloc Québécois

Par ailleurs, la députée de Châteauguay—Saint-Constant assistait au colloque du Bloc Québécois qui s'est déroulé samedi à Québec afin de s'assurer que son parti maintiendra la pression sur le gouvernement fédéral dans le dossier du Supplément de revenu garanti.

Faisant état des nombreux efforts déployés depuis 2001 pour obtenir réparation pour les aînés démunis et de l'inaction du gouvernement en la matière, madame Freeman a déposé une proposition d'urgence demandant à ce que « l'aile parlementaire du Bloc Québécois poursuive ses efforts afin de bonifier le Supplément de revenu garanti, comme l'a voté unanimement l'Assemblée nationale du Québec ». En votant pour la proposition, les membres du Bloc ont une fois de plus fait de la sécurité financière des aînés une de leurs priorités.

- 30 -

Les organismes qui désirent être assistés pour faire leur demande au programme Nouveaux Horizons peuvent en faire la demande en communiquant avec le bureau de circonscription de madame Freeman au 450 691 7044.

Source :

Guillaume Legendre
Adjoint principal
Bureau de Me Carole Freeman
Députée fédérale de Châteauguay – Saint-Constant
253, boulevard Anjou
Châteauguay (Québec) J6J 2R4
Téléphone : 450 691 7044
Fax : 450 691 3114
Courriel : freemC1A@parl.gc.ca